



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E104074

VALABLE JUSQU'AU

12/11/2026

ÉDITÉ LE

10/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/11/2007

Forme juridique : SCOP

Capital : DEPUIS LE 15/06/2023

15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GAP 2007 B 416

Siret : 501 381 826 00038

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3005-001-95

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 020-140071

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 020-140071

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : ECO2SCOP CONSTRUCTION ECOLOGIQUE ET ECONOMIQUE

PRALONG

ZONE ARTISANALE DE PRALONG-LOT 4B

05200 EMBRUN

Téléphone : 06 49 98 47 96

Fax :

Portable : 07 69 10 82 25

Site Internet : www.eco2scop.fr

E-mail : contact@eco2scop.fr

Responsabilité légale :

BETH MATTHIEU MANDATAIRE / DAVY MARC-HENRI MANDATAIRE / MADIGNIER

ANNE-CLAIRE MANDATAIRE

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	13/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	26/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.